

Master 2 Assurance de dommages – risques de l’entreprise

Présentation

Le Master mention « Droit des assurances », parcours « Assurance de dommages – risques de l’entreprise », offre une formation approfondie en Droit des assurances, avec une spécialité en assurance de dommages. Concernant la première année de master, les enseignements, mutualisés avec plusieurs autres masters, se veulent plutôt généralistes (notamment, en cours obligatoires : contrat d’assurance, acteurs de l’assurance, droit international privé, régimes matrimoniaux, droit de la construction, droit des sûretés, successions, droit du crédit et du surendettement). Il s’agit d’assurer un socle commun de connaissances en vue d’une spécialisation progressive en deuxième année de master.

Objectifs

Lors de la deuxième année de master, les étudiants bénéficient d’une véritable spécialisation en droit des assurances. Les cours sont divisés en deux blocs :

- un bloc des « fondamentaux de l’assurance ». Il s’agit de cours communs aux trois parcours, certaines matières devant être nécessairement maîtrisées par les étudiants quel que soit la spécialité retenue (distribution de l’assurance, assurances collectives, réassurance, contrôle des entreprises et intermédiaires d’assurance, prévention et règlement des conflits, digital et protection des données...).
- un bloc d’enseignements spécifiques à l’assurance de dommages permettant aux étudiants qui ont choisi ce parcours de bénéficier de connaissances techniques et solides en ce domaine (assurances de responsabilité de l’entreprise, assurance « Incendie pertes d’exploitation », assurance-crédit, assurances construction, assurances RC professionnelles, assurance « grands risques »...).

Le Master mention « Droit des assurances », parcours « Assurance de dommages – risques de l’entreprise » est tourné vers l’insertion professionnelle avec des enseignements qui sont dispensés tant par des universitaires que par des professionnels spécialisés en assurances.

Durée de la formation

- 1 an

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 4

Rythme

- En alternance

Modalités

- Présentiel

Contacts

Responsables pédagogiques

- WALTZ-TERACOL
Belinda

Secrétariat - Renseignements

Institut des Assurances de Lyon
7 Rue Chevreul - Lyon 7e
Tel. : 04 81 65 26 53
Mail : ial@univ-lyon3.fr

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Peuvent faire acte de candidature en première année de Master mention droit des assurances :

- Les étudiants titulaires d'une licence en droit.
- Les étudiants titulaires d'un autre diplôme, français ou étranger, reconnu comme équivalent, à la condition que leur dossier révèle une aptitude à suivre la formation.

Le Master mention « *Droit des assurances* », parcours « *Assurance de dommages - risques de l'entreprise* » est une formation exigeante. Il s'adresse aux étudiants qui bénéficient d'une culture juridique solide, d'une motivation certaine et d'une certaine appétence pour le secteur de l'assurance.

Candidature

Modalités de candidature

Accès Master 2

- Les étudiants ayant été sélectionnés pour entrer en 1^{ère} année de Master sont admis de plein droit en 2^{ème} année de leur parcours, à condition d'avoir validé chacun des deux premiers semestres.
- Un accès directement en 2^{ème} année de Master est possible, à titre exceptionnel, la capacité d'accueil du Master étant très limitée. Les étudiants peuvent alors candidater sur la plateforme e.candidat. Il s'agit de prendre en compte le fait que certains étudiants entendent se réorienter en fin de première année de Master.
- Les étudiants étrangers peuvent postuler au sein du Master mention « *Droit des assurances* », parcours « *Assurance de dommages - risques de l'entreprise* » via la procédure de campus France.

[Consulter le calendrier des admissions](#)

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Inscriptions

Coût de la formation

Tarif formation initiale : 250
(année en cours)

Formation continue : 3780 + 250
de frais d'inscription universitaires

Contrat de professionnalisation :
4524 *

Contrat d'apprentissage : 7500 *

*Les frais de formation pour les contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage sont pris en charge par l'entreprise d'accueil.

<https://ecandidat.univ-lyon3.fr/>

Handicap

[Pôle Handicap Étudiant](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Niveau de sortie

- Niveau 7

Activités visées / compétences attestées

- Perfectionnement de la capacité de réflexion et d'analyse juridique
- Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse, contrôle de la conformité)
- Aptitude à la rédaction d'un travail de synthèse par la préparation d'un mémoire
- Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance

Poursuites d'études

Le Master mention « Droit des assurances », parcours « Assurance de dommages – risques de l'entreprise », est tourné vers l'insertion professionnelle, laquelle est notamment facilitée par le fait que les étudiants peuvent choisir la voie de l'alternance.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Le Master mention « *Droit des assurances* » s'adresse à toute personne souhaitant exercer des fonctions à dominante juridique, dans des entreprises d'assurances, des cabinets de courtage, des cabinets d'avocats spécialisés ou de grandes entreprises comportant un service « assurances » ou de gestion des risques. Le parcours « Assurance de dommages – risques de l'entreprise » est principalement destiné aux étudiants qui souhaitent se spécialiser dans la gestion des risques et l'assurance des entreprises.

Types d'emploi

- Agent d'assurance
- Souscripteur en assurance
- Gestionnaire de sinistres
- Chargé de clientèle risques entreprises
- Intermédiaire en assurance (agent – courtier)
- Expert d'assurance
- Juriste d'assurance
- Avocat
- Magistrat
- Enseignant-chercheur



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Programme

Concernant la première année de master, les enseignements, mutualisés avec plusieurs autres masters, se veulent plutôt généralistes (notamment, en cours obligatoires : contrat d'assurance, acteurs de l'assurance, droit international privé, régimes matrimoniaux, droit de la construction, droit des sûretés, successions, droit du crédit et du surendettement).

Il s'agit d'assurer un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master. Les cours sont principalement dispensés par des universitaires. Il n'y a pas d'alternance en première année de Master ni de stage.

Dézoomer 100 % 100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(projet-maquette-parcours-assurances-de-dommages-risque-de-l-entreprise_1727882300858-pdf?INLINE=FALSE \)](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08